ALE 08

> Chauffe-eau solaire à Saulces-Champenoises

> L'origine du projet

Le maître d'ouvrage souhaitait réduire ses consommations d'énergie dues à la production d'eau chaude, afin de diminuer à la fois ses factures et son impact environnemental.

C'est donc tout naturellement qu'il a fait le choix d'un chauffe-eau solaire.

> Principe de fonctionnement

Un liquide circule dans un tuyau de cuivre entre un capteur vitré exposé au soleil (c'est là que le liquide se réchauffe), et un ballon de stockage.

Dans le ballon, le liquide traverse un échangeur thermique et cède sa chaleur à l'eau sanitaire.

Grâce à un système de régulation, un chauffage d'appoint assure une production d'eau chaude ininterrompue tout en profitant au maximum de l'énergie du soleil.

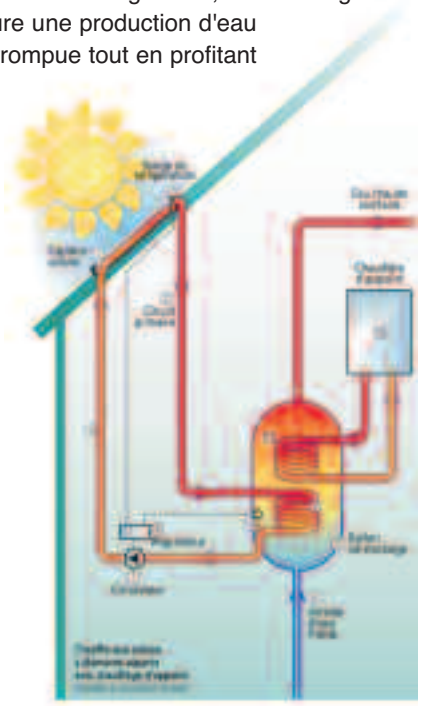

Le solaire, l'énergie propre et inépuisable par excellence !

> Caractéristiques de l'installation

Surface des capteurs : 5 m²

Marque : ESE

Date de mise en service : Juin 2001

Appoint : électrique (puissance de 2 kW)

Les atouts d'un chauffe-eau solaire

Utilisation d'une ressource propre et inépuisable

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Utilisation d'une ressource gratuite, et non soumise aux évolutions du prix des énergies

- Réduction de la facture énergétique,
- Mise en œuvre aisée.

Matériel facilement adaptable à tout type de toiture, et pouvant être intégré pour une meilleure prise en compte de l'aspect architectural.

- Préservation de la durabilité de la chaudière.

Rallongement de la durée de vie de la chaudière si celle-ci fournit l'eau chaude sanitaire, en évitant les redémarrages et les ralentis pendant la saison estivale.

Plan Soleil Champagne-Ardenne
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Délégation Régionale de Champagne-Ardenne
RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE

> Chauffe-eau solaire à Saulces-Champenoises

> Aspect financier

Coût actuel d'une telle installation : 6 500 €

Subventions disponibles :

ADEME et Région Champagne-Ardenne : 600 €

Communauté de communes des Crêtes Préardennaises : 300 €

Crédit d'impôt 50 % : 2 150 €

Coût final pour le propriétaire : 3 450 €

Coût de l'énergie pour l'eau chaude sanitaire en c€ / kWh (prix novembre 2007) :

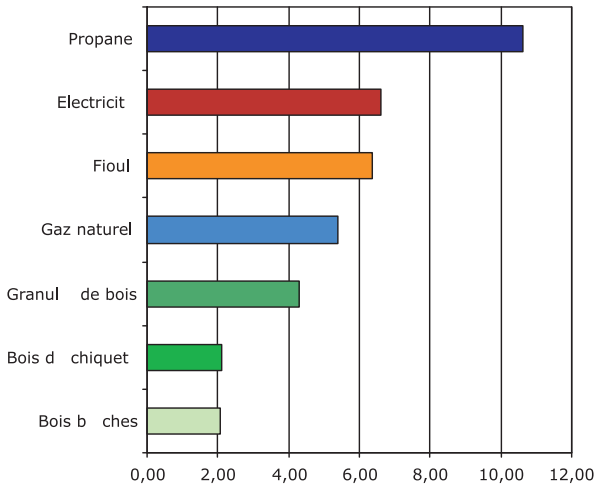

Répartition des ressources disponibles sur Terre

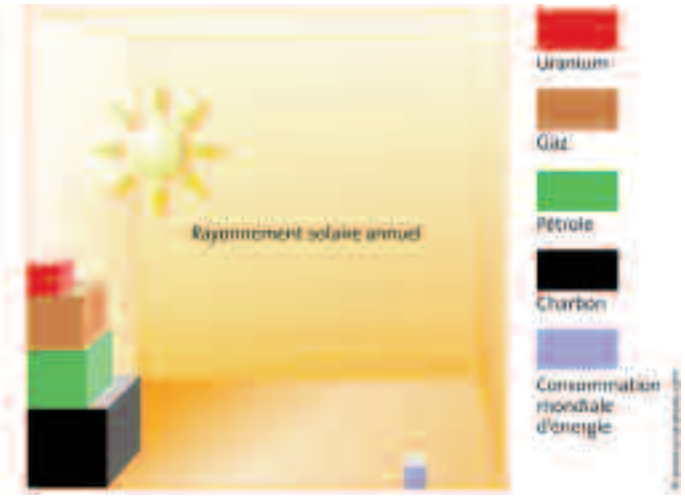

> Retour d'expérience de l'installation

Consommations électriques et solaire :

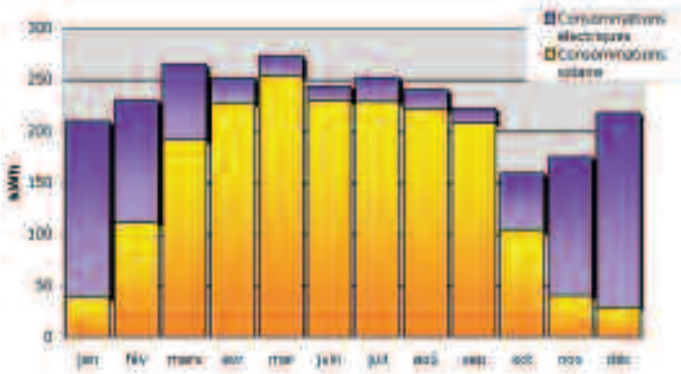

Sur une année :

Apport solaire : 2 100 kWh

Appoint électrique : 700 kWh

Consommation d'eau chaude correspondante : 29 000 litres

Sur l'année, le chauffe-eau solaire a donc couvert 75 % des besoins en eau chaude !

Économie de CO. annuelle : 84 kg

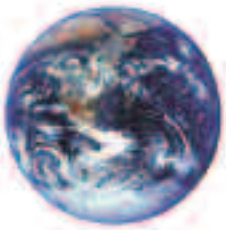

Préservez votre argent, Préservez la planète

Pour tout renseignement :
Agence Locale de l'Energie des Ardennes
7 rue de Tivoli
08000 Charleville-Mézières
Tél : 03 24 30 90 54
www.ale08.org - infos@ale08.org

ANCIAUX 03 24 33 08 99

Plan Soleil Champagne-Ardenne
ADEME
Région Champagne Ardenne